

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article1506>

Au journal officiel du 26 septembre 2010

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: dimanche 26 septembre 2010

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Au sommaire : programme d'investissements d'avenir / cahier des charges « initiatives d'excellence » / contrôle par la Cour des comptes des associations faisant appel à la générosité publique

[1]

Associations

- Décret n° 2010-1121 du 23 septembre 2010 portant [application de l'article L. 111-8 du code des juridictions financières](#) NOR : PRMX1016387D
 - Décret n° 2010-1122 du 23 septembre 2010 relatif aux [formes et aux conditions de publicité de la déclaration mentionnée à l'article L. 111-8 du code des juridictions financières](#) NOR : PRMX1023915D
-

Economie et emploi

- Convention du 22 septembre 2010 entre l'Etat et OSEO relative au [programme d'investissements d'avenir \(action « financement des entreprises innovantes, états généraux de l'industrie mesure : renforcement de la compétitivité des PMI et des filières industrielles stratégiques »\)](#) NOR : PRMX1024245X
 - Convention du 23 septembre 2010 entre l'Etat et l'ANR relative au [programme d'investissements d'avenir](#) (action « initiatives d'excellence ») NOR : PRMX1024251X
 - Arrêté du 23 septembre 2010 relatif à [l'approbation du cahier des charges « initiatives d'excellence »](#) NOR : PRMX1024576A
-

[L'intégralité du JORF n°0224 du 26 septembre 2010](#)

[1] Photo : © Kret